



Carte scolaire DASEN Ministre inacceptable :
Pour l'annulation des fermetures, les ouvertures indispensables, le rétablissement des décharges de direction et des remplaçants gérés par les circonscriptions
Grève et rassemblement le vendredi 15 juin à 9h
devant la DSDEN de Créteil lors du CTsD

Les organisations syndicales SNUDI-FO 94, SNUipp-FSU 94 et CGT Educ'action 94, représentant les personnels au CTsD et au CDEN ont pris connaissance des documents transmis par la direction académique pour le CTsD de juin consacré à la carte scolaire de la rentrée 2018.

Elles rappellent que l'ensemble des représentants des personnels ont voté contre le projet de carte scolaire en février que ce soit au CTsD ou au CDEN. Les documents transmis aggravent sensiblement la proposition initiale :

- 56 fermetures fermes (33 en maternelle et 23 en élémentaire) pour 34 ouvertures fermes (14 en maternelle et 20 en élémentaire),
- 17 levées d'ouvertures conditionnelles pour 25 levées de fermetures conditionnelles.

Ceci constitue un précédent totalement inacceptable : Alors que les ajustements de carte scolaire de juin permettent tous les ans de rouvrir des classes, pour la première fois nous assistons à un projet aboutissant à des fermetures supplémentaires.

Nous n'accepterons pas plus en juin ce que nous avons refusé en février !

De plus dans cette situation inédite, nous estimons indispensable que toutes les écoles qui le souhaitent aient pu être reçues avant le CTSD. Dans ces conditions, les délais sont trop courts avant le 7 juin pour satisfaire toutes les demandes d'audience, sachant qu'elles devraient, par respect pour les personnels, représentants, parents et élus, être annoncées plusieurs jours à l'avance.

Nous demandons donc à la DASEN de modifier immédiatement ses propositions qui sont totalement inacceptables et de reporter le CTsD au 15 juin. Par conséquent nous ne siégerons pas le 7 juin.

Parallèlement aux audiences, nous invitons les écoles à se mobiliser le jour du CTSD, à décider la grève et à se rassembler le vendredi 15 juin à 9h devant la direction académique pour exiger le retrait de la carte scolaire DASEN-Ministre, ce qui passe par la satisfaction de chacune des revendications, c'est à dire :

- l'annulation immédiate des fermetures,
- la satisfaction des demandes d'ouvertures de toutes les écoles en prenant en compte les situations particulières
- le rétablissement de la norme départementale et du calcul des décharges de direction,
- le maintien des remplaçants gérés par les secrétaires de circonscription.

Créteil le 4 juin